La Société Historique Acadienne

Neuvième Cahier

Octobre 1965

MONCTON, N.-B.

La Société Historique Acadienne

Neuvième Cahier

Octobre 1965

MONCTON, N.-B.

LA SOCIETE HISTORIQUE ACADIENNE

COTISATION ANNUELLE:

Individu et institutions ..... $ 5.00
Bienfaiteurs 25.00
Membre à vie 100.00
Prix des Cahiers déjà parus ..... $1.00 chacun
S'adresser au Secrétariat: 16 rue Carlyle, Moncton, N.-B., Canada.

COMITE EXECUTIF:

Présidente ..... Madame Léone Boudreau Nelson de Moncton
Président honoraire ..... M. Emery LeBlanc de Montréal
Vice-président ..... M. Livain Cormier de Caraquet
Secrétaire ..... M. Gérard Desjardins de Moncton
Trésorier ..... M. Alphonse Y. Melanson de Moncton
Directeurs ..... R. P. Oscar Bourque, curé de Barachois
Me Pierre Belliveau de Boston
Rodolphe Bourque de Saint-Anselme
Animateur ..... R. P. Anselme, o.f.m., cap., de Moncton
Publiciste élu par l'Exécutif ..... M. Bernard Poirier, Rédacteur en chef de l'Evangéline

SOMMAIRE

Entre Nous ..... La Rédaction p. 3

Deux Martyres Acadiennes .... Rév. Père Clarence J. d'Entremont p. 5

"Maître Guillaume" ..... Frère Antoine Bernard c.s.v. p. 11

Louise Elisabeth de Joybert ..... Dr Ulysse Bourgeois p. 13

L'histoire de 23 familles acadiennes prisonnières au fort Beauséjour ..... Régis Brun p. 15

Journée historique à Sainte-Anne de Kent, le 8 août dernier ..... p. 22

Rapport financier ..... p. 24

LISTE DE NOUVEAUX MEMBRES:

258. Roger Comeau, 76 Wurtumbert, Ottawa 2, Ont.
259. New York Library, Grand Central Station, New York 17.
260. Rév. Frère Armand Poirier s.c., Champigny (Ancienne-Lorette) P. Qué.
261. M. J. Réal F. Richard, C. P. 58, Rogersville, N.-B.
262. Mlle Jacqueline Boulouffe, 49 rue A. Danse, Bruxelles 18, Belgique.
263. Mrs. Norma Gaudet Rieder, 1457 Pointsetta Dr., Métairie, Louisianne, U. S.
264. M. Alphé LeBlanc, 76 Chester St., Fitchburgh, Mass. U. S.

LISTE DES BIENFAITEURS:

M. J. Rhéal Richard, Rogersville (261) $25.00

Un grand merci!

Entre Nous

Les activités de la Société Historique Acadienne, l'an dernier, furent nombreuses et intéressantes. Il y eut, entre autres, le banquet si bien réussi du cinquième anniversaire de la Société, la conférence de Luc Lacourcière sur le folklore acadien devant un auditoire de 300 personnes et enfin, cet été, le dévoilement de plaques et d'écussons historiques à Sainte-Anne de Kent.

La nouvelle année qui commence s'annonce aussi fructueuse. Nous invitons tous les membres et même tous les Acadiens et leurs amis à aider notre Société Historique, à fournir des articles aux Cahiers, à trouver de nouveaux membres, à signaler les documents historiques intéressants ou inédits, à stimuler l'étude de l'histoire acadienne dans leurs milieux.

Ce neuvième Cahier est un modèle de cette collaboration variée que nous désirons, puisque chaque article nous vient d'une région différente. Celui de DEUX MARTYRES ACADIENNES du Père Clarence J. d'Entremont, en plus d'être très intéressant, sera une révélation pour la plupart des lecteurs, croyons-nous. On avait peut-être appris vaguement qu'une Acadienne était morte pour sa foi lors de la révolution française. Le Père d'Entremont nous présente aujourd'hui une étude fouillée sur le sujet avec tous les détails que nous pouvions désirer. C'est une page d'histoire dont nous pouvons être fiers.

Le journal "Maître Guillaume" a la vie dure. Laissé pour mort par l'article du Père Baudry, c.s.c. dans le Cahier précédent, il trouve quand même un ami pour vouloir le ressusciter. Et quel ami! nul autre que notre grand écrivain acadien, le Frère Antoine Bernard, c.s.v. Les Cahiers sont heureux de publier son article et souhaitent que notre vétéran leur fasse l'honneur d'y revenir souvent. Le Frère Bernard a sans doute déjà publié dans ses nombreux volumes le meilleur de sa documentation et de ses connaissances sur l'histoire d'Acadie; mais, il est très probable qu'il possède encore dans ses fiches ou dans sa tête des faits ou des documents sur notre petite histoire qui intéresseraient beaucoup nos lecteurs. Non seulement les pages de nos Cahiers lui sont ouvertes, mais nous serons honorés des articles qu'il voudra bien y écrire.

Le docteur Ulysse Bourgeois de Tracadie est une source inépuisable de renseignements sur notre petite histoire. Son article LOUISE ELISABETH DE JOYBERT en est une preuve de plus. Chacune de ses productions est une joie pour nos lecteurs et un enrichissement pour l'histoire.

Un des soucis des amateurs de l'histoire acadienne est de jeter le plus de lumière possible sur les Acadiens de la Dispersion. De cette sombre période, nombreuses sont les victimes dont nous ignorons encore le sort. Régis Brun, dont nous sommes heureux de saluer le premier article dans nos Cahiers, fait cette lumière sur 23 familles qui étaient au nombre des prisonniers du fort Beauséjour

en 1763[1]*. Huit d'entre elles s'embarquèrent pour la France en 1765. Il faudrait pousser plus loin cette étude pour voir si quelques-unes ne sont pas revenues. Les 15 autres familles sont suivies par l'auteur jusqu'à leur installation définitive dans un de nos villages acadiens. Ce sont donc des familles dont les allées et venues seront désormais connues. Il serait intéressant que le même travail se poursuive pour les autres prisonniers du fort Beauséjour, bien plus, pour le plus grand nombre possible d'Acadiens de la Dispersion.*

La Société Historique Acadienne est heureuse de saluer une intéressante monographie paroissiale écrite par un de ses membres distingués. Kedgwick fêtait cet été son cinquantième anniversaire. A cette occasion, un fils de cette paroisse, Alexandre Savoie, surintendant des écoles du comté de Restigouche, publiait un volume de 144 pages KEDGWICK A CINQUANTE ANS. L'ouvrage se présente bien. Le texte est ajouré et d'une lecture agréable. Le style est simple mais de belle tenue. Les événements marquants et les figures importantes de cette jeune paroisse sont présentés dans un bel équilibre. L'auteur nous annonce sur le même sujet un ouvrage à venir plus complet. Sans doute qu'un travail plus ample lui permettra de nous faire voir davantage la vie des gens, leurs traditions, leur folklore; ce qui ajouterait encore à l'intérêt de son volume et de l'histoire.

Mlle Marguerite Daligaut qui écrit des articles sur les Acadiens de Belle-Ile-en-Mer dans le Bulletin historique de ce lieu, vient de publier pour les touristes une magnifique brochure, richement illustrée, sur ce bijou qu'est Belle-Ile et ses coins enchanteurs.

La Société Historique Franco-Américaine vient de lancer son 9e Bulletin qui, en 144 pages, nous décrit le mouvement de ses membres, les activités de cette Société et en général, la vie franco-américaine encore très intense.

Nous devons signaler avec plaisir un événement important. L'Université de Moncton qui est entrée dans les édifices neufs du nouveau campus a pourvu les Archives Acadiennes de vastes locaux où elles seront protégées et où il fera bon travailler. Elle a même mis une belle salle à la disposition de la Société Historique. Que l'administration de l'Université et son Recteur reçoivent ici l'expression de vive gratitude de la Société Historique et de tous ceux que l'histoire acadienne intéresse.

Enfin, le Père Anselme Chiasson, o.f.m., cap., lors de son séjour en France cet été, s'est rendu à Belle-Ile-en-Mer au nom de notre Société Historique pour rencontrer nos amis bellilois et y saluer les descendants d'Acadiens. La réception fut très chaleureuse et on l'a prié de saluer amicalement à son retour tous les Acadiens d'Amérique.

La Rédaction

---

(1) Voir la liste des prisonniers du Fort Beauséjour dans le Septième Cahier, pp. 20 - 25.

Deux martyres acadiennes

par le Rév. Père Clarence J. D'Entremont

Le journal "L'Action Catholique" de Québec, en date du 2 novembre 1928, annonçait que S. Em. le cardinal Charost, archevêque de Rennes, avait ordonné la recherche des écrits de 72 martyrs bretons mis à mort par la Révolution française. Au nombre de ces martyrs, le même journal faisait mention de deux Acadiennes, ANNE LePRINCE, veuve de Sylvain LeBlanc, et ANASTASIE LeBLANC, sa fille, toutes deux exécutées à Brest le 1er juillet 1794 comme receleuses du prêtre Le Clec'h, qui fut exécuté en même temps qu'elles.

Lorsque cette nouvelle parut, elle ne fit pas grande impression, semble-t-il; du moins, elle semble avoir été vite reléguée dans l'oubli. En Bretagne, cependant, des démarches furent entreprises en vue d'instruire les procès nécessaires à l'introduction d'une cause pour la béatification de l'abbé Le Cler'h, d'Anne LePrince et de sa fille, Anastasie LeBlanc. Mais peu après, les travaux furent suspendus, faute, semble-t-il, de moyens financiers nécessaires pour mener à bonne fin toute procédure de béatification et de canonisátion, toujours longue et délicate.

Cette cause devrait intéresser tout Canadien, et plus particulièrement tout Acadien, car il s'agit ici de deux Acadiennes authentiques.

Anne LePrince était fille d'Antoine LePrince et d'Anne Trahan. C'est à Grand-Pré, le 23 mai 1712, qu'Antoine LePrince, fils de Jacques LePrince et de Marguerite Hébert, épousa Anne Trahan, fille de Guillaume Trahan et de Jaqueline Benoit. A cette date ces parents étaient déjà à Pisiquit ou s'y sont établis peu après. Au recensement de 1714 ils y sont mentionnés comme ayant une fille. Cette fille, sans doute l'aînée, ne peut être autre que Anne, laquelle dans la sentence de mort portée contre elle en 1794 par le Tribunal Révolutionnaire de Brest est dite être âgée de quatre-vingts ans.

C'est vers 1743 qu'Anne LePrince épousa à Pisiquit, paroisse de l'Assomption, Sylvain LeBlanc, baptisé à Grand-Pré

le 5 novembre 1719, fils de Jean LeBlanc et de Jeanne Bourgeois, famille dont l'histoire est des plus intéressantes.

D'après les registres paroissiaux de Grand-Pré, Sylvain LeBlanc et Anne LePrince font baptiser le 21 novembre 1748 une fille qu'ils nomment Marguerite. Une autre fille, du nom de Marie, s'est mariée en 1778 à Becancourt, P. Q., à François Belliveau.

Selon les "Déclarations des Acadiens", (voir Le Canada Français, vol. III, janvier 1890, p. 43), Sylvain LeBlanc est décédé à Liverpool, Angleterre, en 1756. C'est cette année ou l'année précédente que naquit sa fille Anastasie. La sentence de condamnation portée contre elle le 1er juillet 1794 la dit âgée de **trente-huit ans,** ce qui, au premier abord, la ferait naître en 1756. La même sentence, cependant, dit qu'elle était "NATIVE D'ACCADIE", (sic): témoignage très important, que l'on doit considérer comme certain, constituant un fait historique, puisqu'il a pour source la mère, laquelle fut présente tout le cours du procès, ainsi qu'à la lecture de cette sentence. L'Expulsion des Acadiens débuta en septembre 1755. Or Anastasie LeBlanc a put naître en 1755, en Acadie, même si ce ne fut que très peu de temps avant son départ pour l'exil; car, même dans ce cas, elle n'aurait pas encore eu atteint ses trente-neuf ans le 1er juillet 1794.

Encore selon les "Déclarations des Acadiens", faites en 1767, Anne LePrince à cette date demeurait avec sa famille à Morlaix, dans le Finistère, en Bretagne. Elle y était encore avec sa fille Anastasie et une petite-nièce, au numéro 97 de la rue des Vignes, au soir du 19 juin 1794, lorsque l'abbé Augustin LeClec'h vint frapper à sa porte pour lui demander refuge.

Augustin Le Clec'h naquit le 15 février 1739 à Plestin, bourg du département des Côtes-du-Nord, touchant le Finistère, à 14 milles à peu près au nord-est de Morlaix. Il reçut au baptême le nom de son père, qui était marchand. Sa mère s'appelait Marie-Jeanne Le Marec.

Ayant reçu la tonsure vers le milieu de septembre 1760, on peut présumer que ce fut à cette date qu'il commença ses études en théologie au séminaire de Tréguier, alors siège du diocèse auquel il appartenait, lequel fut transféré dans la suite à Saint-Brieuc. On n'est pas fixé sur la date de son ordination au Sacerdoce, mais il est permis de croire qu'elle eut lieu en 1764, car l'année précédente, probablement peu de temps avant son sous-diaconat, son père lui constituait une rente en viager pour lui servir de titre clérical.

Il semble qu'il commença son ministère dans sa paroisse natale et qu'il y fut attaché jusqu'au temps de la Révolution. On a dit de lui qu'il était "très aimé et très vénéré pour ses vertus dans tout le pays", en plus d'être "un prêtre très instruit", même docteur en droit canonique.

La Révolution le trouva à son poste. Le 6 février 1791 il refusa publiquement de prêter le serment à la Constitution civile du Clergé, laquelle déclarait le clergé de France indépendant du Saint-Siège. Malheureusement, le curé de sa paroisse n'en fit pas autant. Afin de se soumettre à la voix du Pape prescrivant à qui que ce fut de s'abstenir de toute communication "in divinis" avec ceux qui avaient prêter le serment, l'abbé Le Clec'h déclara en date du 2 octobre 1791 "vouloir cesser désormais tout rapport culturel avec le curé constitutionnel de la paroisse."

Ce fut pour lui le début d'une vie errante, pénible, qui devait durer presque trois ans. Son sort s'aggrava avec la multiplication des lois pénales émises contre les prêtres insermentés. Enfin arriva la fameuse loi du 26 août 1792, enjoignant à tout prêtre qui n'aurait pas prêter le serment à la Constitution civile de sortir du royaume dans les quinze jours, sous peine de graves sanctions.

Après avoir couru dangers sur dangers, et échappé à une multitude de périls, il réussit enfin le 19 juin 1794, avec l'aide d'un neveu, à s'embarquer sur un bateau qui devait le conduire à un sloop en destination de l'Angleterre. Malheureusement, la mer devenant trop agitée, il dut regagner les côtes de la Bretagne. Il débarqua à une trentaine de milles au nord-est de Morlaix. Malgré la distance qui l'en séparait il se décida de s'y rendre immédiatement. Il y arriva vers les dix heures du soir, et fut reçu à la demeure d'Anne LePrince.

L'abbé Le Clec'h et Anne LePrince étaient pour l'un et l'autre de purs étrangers. Cependant, une des soeurs de l'abbé Le Clec'h, Mère Augustine de Saint-François de Sales, était sous-prieure du Carmel de Morlaix, où une proche parente d'Anne LePrince avait fait profession en 1788, sous le nom de Soeur Marie-Modeste de Sainte-Reine, née Marie-Modeste LeBlanc.

C'est par erreur qu'on a voulu dire que cette Marie-Modeste LeBlanc était la fille d'Anne LePrince, née vers 1761. Ce serait plutôt sa petite-nièce. Il y eut en effet, née à Morlaix, (Ste-Mélanie), le 25 août 1763, Marie-Modeste LeBlanc, fille de Joseph LeBlanc et de Marie-Modeste Hébert. Ce Joseph LeBlanc, né à Pisiquit le 1er mai 1731 et marié à Liverpool, Angleterre, à Marie-Modeste Hébert, née également à Pisiquit

le 16 avril 1736, fille de Joseph Hébert et de Madeleine Trahan, était le fils de Joseph LeBlanc et de M.-Madeleine Lalonde. Or ce Joseph LeBlanc, père, était frère de Sylvain LeBlanc, époux d'Anne LePrince. Ce raprochement de parenté était suffisant pour que l'abbé LeCler'h trouvasse refuge chez la veuve de Sylvain LeBlanc.

L'arrestation de l'abbé Le Cler'h ne devait pas se faire attendre. Dès le lendemain soir, en effet, 20 juin, vers les six heures, deux commissaires de la municipalité pénétrèrent chez la veuve LeBlanc dans le simple but de s'enquérir de ses besoins comme personne nécessiteuse. Anastasie, sa fille, pensant que ces commissaires venaient appréhender l'abbé Le Cler'h, se précipita avertir l'abbé qui se tenait caché à un étage supérieur. Les commissaires, intrigués, la suivirent et trouvèrent le prêtre. Ils le firent prisonnier sur-le-champ et le conduisirent, avec Anastasie LeBlanc, au Directoire du district de Morlaix.

Afin de se procurer des preuves suffisantes de culpabilité, les autorités municipales envoyèrent un juge de paix, un greffier et deux fonctionnaires subalternes perquisitionner à la demeure de la veuve LeBlanc. Ils fouillèrent la maison de fond en comble et y trouvèrent des effets qui auraient pu appartenir à l'abbé LeCler'h et, en plus, une quantité de choses appartenant aux Soeurs Carmélites. Des scellés ayant été apposés aux portes des différentes pièces de la maison, Anne LePrince fut amenée comme prisonnière.

En même temps s'effectuait au même endroit une autre arrestation dans la personne de Marie-Marthe Levron qui habitait la même maison. L'extrait des minutes de la cause intentée contre ces personnes dit que cette Marie-Marthe Levron était la nièce d'Anne LePrince. Il s'agirait plutôt, encore une fois, d'une petite-nièce. Parmi les enfants de Joseph LeBlanc, père, mentionné plus haut comme frère de Sylvain LeBlanc, et marié à M.-Madeleine Lalonde, il y avait Blanche-Cécile LeBlanc, née à Pisiquit en 1742, laquelle épousa à Morlaix, (Ste-Mélanie), en 1765, Pierre Levron, fils de Pierre Levron et de Françoise LaBauve. Il ne fait aucun doute que ceux-ci étaient les parents de Marie-Marthe Levron, que les minutes du procès disent, en 1794, "âgée de vingt-cinq ans, marchande, native de Morlaix, y demeurant". Notons que Marie-Marthe Levron ne fit qu'entrevoir l'abbé Le Cler'h au moment où il se présenta chez la veuve LeBlanc; et le lendemain, elle dut s'absenter, ne revenant à la maison que très peu de temps avant l'arrivée des commissaires de la municipalité.

L'expédition chez la veuve LeBlanc aussitôt terminée, on procéda à la rédaction d'un procès-verbal, ce qui permit au

Directoire, ce même soir, sans perdre de temps, de soumettre l'abbé Le Cler'h à un interrogatoire de trois heures, qui se termina vers une heure du matin. La franchise avec laquelle il formula ses réponses lui valut, dès le lendemain, 21 juin, de la part du Directoire du district de Morlaix, un arrêté d'après lequel il devait paraître devant le Tribunal Révolutionnaire de Brest, ainsi que la veuve LeBlanc, sa fille Anastasie et sa nièce Marthe Levron, celles-ci comme suspectes du "crime de recelé".

Arrivés à Brest le 23 juin, les quatre prisonniers furent incarcérés à la prison du Château.

Le procès fut fixé au 1er juillet. L'accusateur public près le Tribunal Révolutionnaire de Brest était un prêtre-religieux défroqué, âgé de 58 ans, qui s'était jeté éperdument dans la Révolution. Son acte d'accusation portait, entre autres choses, sur,

> "d'un côté, (l')arrestation au domicile de la veuve LeBlanc, de sa fille et sa nièce, d'un prêtre réfractaire sujet à déportation, non déporté, trouvé sur le territoire de la République, et aveu de son refuge dans cette maison. D'un autre côté, (sur le) recelé de ce prêtre réfractaire dans le domicile commun à la veuve LeBlanc, à sa fille et à sa nièce, prouvé par la confession de la veuve LeBlanc, prouvé matériellement par l'arrestation chez elle de la personne d'Augustin Clec'h, recelé commis sciemment, puisque la veuve LeBlanc déclare qu'en arrivant chez elle, Clec'h, qu'elle ne connaissait point, s'était annoncé pour un malheureux prêtre obligé de fuir, recelé enfin d'objets servants à l'exercice du culte romain et qui feraient présumer celui d'un prêtre chez la femme LeBlanc, si Augustin Clec'h n'y eut pas été arrêté".

En ces temps où la raison du plus fort était toujours la meilleure, l'acte d'accusation était pratiquement l'équivalent d'une condamnation. Il est à noter que le dossier de l'abbé Le-Clec'h, (Archives nationales de Paris, W 543), met en évidence le **caractère religieux** de la condamnation.

Le jugement qui fut porté immédiatement à la suite de l'interrogatoire contenait, entre autres, les clauses que voici:

> "Le Tribunal ordonne que le dit Augustin Clec'h sera livré dans les vingt-quatre heures à l'exécuteur des jugements criminels pour être mis à mort, conformément aux articles dix, quatorze, quinze et cinq de La Loy du 30 Vendémiaire de l'an 2 de la République, dont lecture a été faites;

"Condamne Anne LeBlanc, Anastasie LeBlanc, sa fille, à la peine de mort, conformément aux articles 2 et 3 du décret de la Convention Nationale du vingt-deux Germinal de l'an deux de la République, dont lecture a été faite".

Quant à Marie-Marthe Levron, elle fut acquittée, faute de preuves suffisantes pour la convaincre d'être auteur ou complice du dit recelé.

Le procès s'était ouvert à huit heures du matin, le 1er juillet 1794. A midi, le même jour, l'abbé Augustin Le Clec'h, Anne LePrince, veuve de Sylvain LeBlanc, et Anastasie LeBlanc, sa fille, montaient sur l'échafaud, érigé sur la place du Triomphe du Peuple de la commune de Brest, pour recevoir la palme du martyre.

Et ainsi s'achevait dans le sang un autre assassinat juridique, dont les victimes, pour tout crime, avaient été jugées coupables d'avoir accompli jusqu'au bout leurs devoirs les plus sacrés.

NOTE : La documentation qui a servi à la rédaction de cet article est due en grande partie à l'obligeance de Son Excellence Monseigneur Albert Leménager. C'est dans les limites de son diocèse de Yarmouth que naquit Anne LePrince et que vécut la famille de Sylvain LeBlanc.

Le souhait qui s'impose ici tout naturellement est de voir un jour ces deux Martyres Acadiennes élevées sur les autels. Ce serait la plus belle auréole dont l'Acadie pourrait se glorifier.

Clarence J. d'Entremont, prêtre,
Fairhaven, Massachusetts.

Arsenault, Bona: HISTOIRE ET GENEALOGIE DES ACADIENS, préface de l'Hon. Louis-J. Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, Québec 1965, 2 volumes, 526 et 600 pp. Chez l'éditeur: Le Conseil de la Vie française en Amérique, 75 rue d'Auteuil, Québec 4. ($20.00, frais d'envoi inclus).

Cet ouvrage en deux volumes, de l'Honorable Secrétaire de la Province de Québec, est divisé en deux parties importantes. Les premières 333 pages nous donnent un résumé de l'histoire des Acadiens depuis leur arrivée en Nouvelle-France jusqu'à la Dispersion et même jusqu'à leur retour de l'exil et leur premier établissement dans les différents coins de l'Acadie actuelle. Ce résumé de l'histoire d'Acadie, sans apporter rien de

(Suite à la page 14)

"Maître Guillaume" et les fondateurs de l'Acadie

par Antoine Bernard

Un article "rougeoyant", paru dans le huitième cahier de la Société Historique Acadienne (Moncton, mai 1965), m'incite à reprendre une vieille plume fatiguée, qui s'est fatiguée surtout au service de l'Acadie. Avant d'écrire, cependant, je me raisonne. Attention! N'essayons pas de faire de l'esprit. Ne blaguons pas sur le "rouge" des autres. Allons plutôt, tout droit, à certains faits. En liaison avec l'article de mai 1965, essayons d'éclairer le lecteur. Etudions un peu la situation, la disposition d'esprit des pionniers français logés sur l'île Sainte-Croix, au cours de l'hiver 1604-1605, sous la guidance du sieur de Monts.

Ces pionniers sont très surpris de la rigueur d'un hiver sous cette latitude de 45 degrés, qui est pourtant celle de la ville de Lyon. Tout gèle, même le cidre. Comment faire face à la situation? Comment soutenir et, au besoin, relever le moral de la troupe?

Ce qu'ils firent, ces braves, il est facile de l'imaginer, à la lecture de certaines chroniques anciennes. Ils usèrent des moyens du temps, pratiqués par d'autres découvreurs et navigateurs tels que Jacques Cartier, Roberval et Champlain. A défaut de nouvelles venant de l'extérieur, pourquoi ne pas se fabriquer, à l'usage de toute la troupe, son "journal de bord", son "carnet de route"? Non pas la feuille officielle, rédigée obligatoirement par le capitaine, mais une feuille plus vivante, souriante et humoristique, qui touche aux incidents de la veille, aux présages du jour? Pourquoi ne pas remonter à la joyeuse tradition de **Maître Guillaume** (sorte de Maurice Chevalier du moyen âge), tradition qui fait partie, depuis des siècles, de l'esprit gouailleur du Français? Tradition qui aura ses échos même dans la France infiniment désolée des années 1940-1945? . . .

Combien de lecteurs des Cahiers acadiens ont lu, au texte, **l'Histoire de la Nouvelle-France** de Marc Lescarbot? Une

petite minorité, sans doute. Il y a donc lieu, ici, de reproduire dans leur intégrité certaines lignes du chapitre VI de cette Histoire. Voici où l'on parle de l'hiver 1604-1605 passé sur l'île Sainte-Croix:

". . .Et hors icelui Fort il y avait le logis des Suisses, grand et ample, et autres petits représentant comme un faubourg. Quelques-uns s'étaient cabanés en la terre ferme près le ruisseau. Mais dans le Fort étaient le logis dudit sieur de Monts, fait d'une belle et artificielle chapenterie, avec la bannière de France au-dessus. D'une autre part était le magasin, où reposait le salut et la vie d'un chacun, fait semblablement de belle charpenterie, et couvert de bardeaux. Et vis-à-vis du magasin étaient les logis et maisons des sieurs d'Orville, Champlain, Champdoré, et autres notables personnages. A l'opposite du logis dudit sieur de Monts était une galerie couverte pour l'exercice soit du jeu ou des ouvriers en temps de pluie. Et entre ledit Fort et la Plateforme où était le canon, tout était rempli de jardinages, à quoi chacun s'exerçait de gaieté de coeur. Tout l'automne se passa à ceci; et ne fut pas mal allé de s'être logé et avoir défriché l'île avant l'hiver, tandis que par deça on faisait courir les livrets sous le nom de maître Guillaume, farcis de toutes sortes de nouvelles, par lesquels entre autres choses ce pronostiqueur disait que le sieur de Monts arrachait des épines en **Canada**. . ."

Puisque Lescarbot parle de **Maître Guillaume** et de ses railleries pessimistes répandues en France, est-il défendu de penser qu'en contrepartie, en vue de soutenir le moral de la troupe de Sainte-Croix, une sorte de "Maître Guillaume" naquit et circula parmi les hommes du sieur de Monts, grâce à la plume alerte d'un Champlain, d'un Champdoré, d'un d'Orville ou d'un autre "notable personnage"? Je connais un auteur qui a suggéré l'idée, un jour, en parlant d'un **Maître Guillaume** "publié à un seul exemplaire" et "passé de main à main". Je ne suis pas prêt à blâmer cet auteur.

Pascal a signalé deux tendances de l'intelligence humaine qui s'opposent l'une à l'autre: **l'esprit de finesse** et **l'esprit de géométrie.** La seconde tendance, plutôt que la première, semble la marque propre de certains personnages qui s'occupent d'histoire. Les résultats ne sont pas toujours heureux.

Louise Elisabeth de Joybert

par

le docteur Ulysse Bourgeois

Louise-Elisabeth de Joybert vit le jour à la Rivière Saint-Jean le 18 août 1673, du mariage de Pierre de Joybert, sieur de Marson, commandant du Roi à Gemsec, et de Marie-Françoise Chartier de Lothbinière.

Ondoyée par le chirurgien Lavergne, elle fut baptisée deux ans plus tard, le 15 juin 1675 à Québec, et eut pour parrain et marraine, le gouverneur de Frontenac et Elisabeth d'Amours épouse de Louis Théandre de Lothbinière.

Mademoiselle de Joybert reçut son instruction des Ursulines de Québec. Elle devait épouser, le 21 novembre 1690 à Québec, Philippe de Rigaud, seigneur de Vaudreuil, commandant des troupes du Roi dans la Nouvelle-France.

En 1703, M. de Vaudreuil fut nommé au poste de Gouverneur de toute la Nouvelle-France et eut pour résidence le château Saint-Louis à Québec.

Le frère de Louise, Pierre-Jacques, né à Québec le 8 juillet 1677, seigneur de Soulanges, se maria le 7 novembre 1702, à Marie-Anne Bécard; de cette union est née une fille, Marie-Geneviève qui épousa en octobre 1728 Paul-Joseph Lemoyne, fils de Charles, premier Baron de Longueil. Elle mourut à Tours en France le 12 mai 1778.

Pierre de Joybert (le père de Louise) naquit dans la Marne en France en 1644. Son fort de Gemsec fut pris par un corsaire hollandais et Pierre fut emmené prisonnier à Boston en août 1674. Madame Pierre de Joybert et sa fille Louise-Elisabeth furent abandonnées dans le fort. C'est alors que Frontenac envoya un détachement les délivrer. Et c'est ce qui explique le baptême de Louise à Québec en 1675. Vraisemblablement, il n'était pas venu de missionnaire à la Rivière Saint-Jean depuis au moins deux ans.

Un fils de Philippe de Rigaud, Pierre de Cavagnal, marquis de Vaudreuil, fut nommé le 1er janvier 1755 Gouverneur

Général de la Nouvelle-France. En 1742, le 1er juillet, il avait remplacé M. de Bienville au gouvernement de la Louisiane. M. de Bienville, (Jean-Baptiste Lemoyne, sieur de) est le fondateur de la Nouvelle-Orléans et fut trois fois gouverneur de la Louisianne. Il fut surnommé le "Père de la Louisianne".

Le corsaire hollandais qui s'empara du fort Gemseg s'appelait le capitaine Rhode et venait de capturer en août 1674, au nom de la Nouvelle-Hollande, Pentagouet où il fit prisonnier le gouverneur de l'Acadie, M. de Chambly. Pierre Joybert était le lieutenant de M. de Chambly à Gemsec.

Quant au chirurgien Lavergne, il semble bien qu'il était de Port-Royal ou du Cap-Sable (1).

---

1. Informations prises dans P. G. Roy: A travers l'histoire des Ursulines de Québec, et dans le Dictionnaire Général du Canada de Lejeune.

(Suite de la page 10)

nouveau — ce n'était pas son but — est l'un des mieux faits qui soient parus jusqu'ici. L'auteur y garde toujours en perspective la généalogie des Acadiens, thème principal de son oeuvre. Les 787 autres pages sont consacrées à la généalogie proprement dite.

Vu les difficultés des généalogies acadiennes, difficultés qui proviennent de la Dispersion et de la disparition de registres, cette oeuvre de M. Arsenault est une somme extraordinaire que les plus optimistes n'auraient jamais osé espérer voir un jour. Sans doute, l'auteur ne résout pas tous les cas. Bien souvent, il indique l'incertitude qui demeure par l'expression "vraisemblablement fils de". Ayant ainsi averti le lecteur, il continue dans ce cas avec la généalogie la plus probable.

Grâce à cette publication, tout Acadien pourra désormais, avec peu d'efforts, rejoindre la lignée de ses ancêtres là où M. Arsenault l'a conduite, i. e. vers la fin du 18e siècle. Ce sera un travail facile. Il suffira de remonter six ou sept générations. C'est dire l'importance inestimable de ce travail de M. Arsenault. Il répète pour les Acadiens l'oeuvre de Mgr Tanguay pour les Canadiens français. Il se mérite certainement et de façon incomparable le titre du généalogiste acadien. Et toute l'Acadie lui est reconnaissante.

L'histoire de 23 familles acadiennes prisonnières au fort Beauséjour

par Régis Brun

Le Septième Cahier de la Société Historique nous fournissait la liste des prisonniers acadiens qui se trouvaient au fort Beauséjour le 24 août 1763. Nous voudrions aujourd'hui suivre quelques-uns d'entre eux dans leurs pérégrinations après leur mise en liberté, au traité de Paris.

Le 11 juillet 1764, le roi d'Angleterre lui-même, à la demande des Lords du Commerce, accorde aux Acadiens "la permission de devenir colons du gouvernement de sa Majesté, en prêtant le serment d'allégeance"[1]. Plusieurs prisonniers acadiens choisirent quand même de prendre le large et passèrent aux îles Saint-Pierre et Miquelon. D'autres se dirigèrent vers la région de Minoudie pour devenir les esclaves du vil exploiteur Desbarres; d'autres restèrent à Amherst et à Windsor, travaillant sur leur anciennes fermes devenues propriétés des vainqueurs. "On march 22nd 1764, there were 388 Acadians employed on farms on the fort Cumberland ridge working for wages"[2]. L'auteur Henry Hind du volume **Old Parish Burying Ground,** mentionne le fait suivant qui indique une certaine rouerie de la part des Acadiens de la région de Windsor: "Those who (the Acadians) still remained in these parts continued to draw rations till about the years 1766 to the amount of 1,600 including imposters, etc. . .At length a scrutiny was ordered, and they could produce only 1,200 Acadians on parade; when the commanding officer demanding of their agents an account of the 400 which were wanting, the reply was "they died last night".

Un certain nombre des prisonniers du fort Beauséjour choisirent donc de se rendre aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Ils partirent de la Baie Verte, d'Halifax ou du Cap-Breton pour s'y rendre sur des embarcations de fortune. "Nous savons d'autre part, que, dès novembre 1765, M. de Rocheblave ramena

1. R. P. Pacifique de Valigny, o.f.m., cap. Chroniques des plus anciennes Eglises de l'Acadie, Montréal, 1944, p. 118.

2. W. R. Bird: Century of Chignecto, p. 185.

de Saint-Pierre en France 7 à 8 familles acadiennes de Beauséjour, faisant nombre de 36 personnes"[3]. Donc huit familles acadiennes, ci-devant prisonnières au fort Beauséjour, rendues à Saint-Pierre et Miquelon, s'embarquent pour la France: Les deux familles de Jean Arseneau et de Pierre Arseneault s'établirent à Belle-Ile-en-mer et à Nantes. Les cinq autres familles étaient celles de Joseph Hébert, de Michel Boudrot (sans doute fils de Claude), les deux frères Michel et Joseph Bourg, respectivement âgé de 40 et de 30 ans, qui semblent partir sans famille; René Poirier et ses enfants (il semble devenu veuf); Jean Nuirat et sa famille; enfin, Joseph Gaudet (devenu veuf aussi) et ses enfants[4]. Donc, voici quelques prisonniers du fort Beauséjour et leurs familles partis pour la France. Il est fort possible que quelques-uns d'entre eux soient revenus au pays. Ce serait une étude à faire.

D'autres Acadiens, au nombre des prisonniers du fort Beauséjour, qui étaient passés aux îles Saint-Pierre et Miquelon, revinrent aux Maritimes. En voici quelques-uns dont nous avons pu retracer les pas:

La famille de Michel Bourg (Cahier 7, p. 23):

Michel Bourg, dit Michaud, est né **à la pré** des Bourg (Sackville) le 13 mai 1710. Il épousa Marguerite Bourgeois en 1741. En 1754, il est encore **à la pré** des Bourg. En 1755, il se réfugia à l'île Saint-Jean. En 1763, il est prisonnier au fort Beauséjour; en 1764, il est à Windsor, N.-E. et en 1767 aux îles Saint-Pierre et Miquelon. En cette même année, il vint à Cocagne avec Joseph Guéguen et d'autres. Il y est décédé en 1805.

Son fils Michel dit Michaud, né en 1750, un des prisonniers, épousa en 1775 Ursule à Charles à Baptiste Forest qui avait été également prisonnière. Ils s'établirent d'abord à Cocagne, puis à Minoudie et enfin vers 1800 au Bas-Cap-Pelé. L'acte de sépulture de Michel Bourg est introuvable. Mais celui de son épouse nous renseigne: "Ursule Forest, décédée le 2 mars 1838 à 80 ans, épouse de Michel Bourque"[5].

Le second fils de Michaud Ier, Mélem (et non pas Blême), est né en 1759; il épousa Marie LeBlanc et s'établit vers 1885 à Memramcook où il décéda le 25 mars 1835 à 76 ans.

La famille de Charles Gautrot (Cahier 7, p. 23):

Charles Gautrot naquit en 1735; il épousa le 4 septembre 1762, devant Joseph Guéguen au fort Beauséjour même où

---

3. Emile Lauvrière: La Tragédie d'un Peuple, nouv. éd. Paris, T.II, p. 209. Rapport des Archives Canadiennes, 1905, t.II, 231.
4. Arch. Canadiennes

ils étaient prisonniers, Françoise Bourque, fille de Michaud. En 1764, il se trouve à Halifax, puis en 1767 aux îles Saint-Pierre et Miquelon avec son épouse et un fils nommé Charles né en 1764. En cette même année 1767, il quitta les îles françaises avec Joseph Guéguen et les autres pour Cocagne et Grande Digue. Vers 1785-90, il s'établit avec sa famille "aux Barachois". Son fils Charles, épousa Anne Gaudet; un autre, Cyprien, épousa Marguerite Gaudet, toutes deux filles de Jean à Augustin Gaudet. Un autre fils épousa Marie Léger, fille de Joseph Léger de Minoudie.

La famille de Joseph Guéguen, (Ib. p. 24):

Incontestablement le plus connu des prisonniers du fort Beauséjour et pendant plus d'un demi siècle (1760-1810), l'âme dirigeante et chef des Acadiens de sa région. En 1764, il est aux îles Saint-Pierre et Miquelon et en 1768, à Cocagne où il s'établit définitivement. Marié en 1ères noces à Anne à François Arsenot en septembre 1760, en secondes noces à Marie à Grand Jos Quessy vers 1770 et enfin en troisièmes noces à Anne Surette vers 1808. Il décéda à Cocagne le 28 février 1825 à l'âge de 85 ans.

Joseph Guéguen, fils, né en 1761, épousa en premières noces Anne Bastarache et en secondes Anne LeBlanc de Memramcook. Ils vécurent à Cocagne.

Jean Guéguen, fils de Joseph 1er, né en 1762 épousa Marie-Madeleine Thibodeau. Ils demeurèrent à Cocagne.

Les familles suivantes, à part quelques exceptions, semblent être demeurées dans la région à leur mise en liberté:

La famille de Louis Allain, (Ib. p. 24):

Cette famille fut au nombre des premières à s'établir à Bouctouche.

Les familles de Pierre Bastarache et de **Michel Bastarache** (Ib. pp. 24, 25):

Après quelques années passées à Windsor, N.-E. et à Coverdale, N.-B., ces deux familles s'établirent à Tracadie, N.-B.

La famille d'Etienne LeBlanc (Ib. p. 25):

Nous trouvons cette famille à Windsor, N.-E. en 1768, mais elle est rendue en Louisianne l'année suivante.

La famille de Joseph Quessy (Ib. p. 23):

Joseph Quessy, surnommé le "Grand Jos", s'établit avec sa famille à la baie des Ouines, vers 1770.

La famille de Pierre Boudrot (Ib. p. 23):

Pierre Boudrot, dit "le Grand", naquit à Port-Royal en 1730; vers 1755, il épousait Magdeleine (dont le nom de famille demeure inconnu). Placide Gaudet le dit établi sur la rive est de la rivière Petitcoudiac. L'acte de décès de Pierre et de son épouse demeure introuvable. Leurs fils épousèrent vers 1785, le premier Anne Gaudet et le second Rosalie Gaudet, toutes deux filles de Jean Gaudet et de Jeanne, du Cap-des-Maringouins. Veds 1790, ils vinrent à Barachois où ils furent parmi les premiers colons. Hilaire, né vers 1756, s'établit à Memramcook. Un autre fils, Charles, dit "Charlitte", épousa une fille de Jean à Augustin Gaudet et s'établit à Barachois avec ses deux frères.

La famille de Charles Forest (Ib. p. 24):

Charles Forest, dit Charles à Baptiste, naquit à Minoudie en 1716 et le 4 juin 1742, il épousa Marie Poirier de Minoudie où il s'établit. Prisonniers au fort Beauséjour, ils retournèrent sur leur terre après leur mise en liberté. Mais, leur terre ne leur appartenait plus et ils durent travailler pour Desbarres dont ils devinrent les esclaves. Charles Forest décéda à Minoudie en 1805. Il avait été un grand ami du Père Power.

Ses enfants:

Jean décéda encore très jeune.

Paul, dit "Gros Paul" s'établit au Chimougouy en 1804. Il épousa en premières noces Nanette Bourque et en deuxièmes noces Christine Bonnevie, issue d'une des plus anciennes familles de Chimougouy. Paul est l'ancêtre de tous les Forest du sud-est de la province du Nouveau-Brunswick. Il est mort au Petit-Cap le 26 octobre 1836 à l'âge de 90 ans.

Les filles de Charles à Baptiste trouvèrent maris parmi les premiers colons de Chimougouy. Ainsi, Ursule, épousa Michaud à Michaud Bourque.

La famille de Pierre Doiron (Ib. p. 25):

Pierre Doiron naquit en mars 1734. En 1760, il épousait, à Shippagan, Marguerite à 'tit Jacques Léger. En 1765, il s'établit à Napan en Nouvelle-Ecosse, mais vers 1795, il est à Saint-Anselme, N.-B. et en 1803 à Didiche au Cap-Pelé. Il

mourut le 7 juillet 1825 et son épouse le premier janvier 1826. Il était connu sous le nom de Gould.

Ses enfants:

Joseph, né en 1762, épousa Catherine à David Donelle; il suivit son père et s'établit à Didiche. Il est décédé en avril 1863.

Charles, né en 1763, mort jeune.

Jean dit "Gros Jean" établi à Saint-Anselme, N.-B.

Pierre, dit "Pître" établi au Barachois.

La famille de Jean Babinot (Ib. p. 22):

Jean Babinot est né à Pentagouet en 1709. Il épousa Isabelle Breau en 1734. Il est le fondateur du Village des Babineau (Coverdale, N.-B.). Son épouse est décédée entre 1755 et 1762. Lui-même est mort chez son fils Sylvain au Ruisseau-des-Renards (Fox Creek, N.-B.) avant 1800.

Ses enfants:

Sylvain établi au Ruisseau-des-Renards, épousa en premières noces Marguerite Léger et en secondes Geneviève Girouard. Il est mort le 5 août 1814.

Paul s'établit au village de Richibouctou. Sa première épouse fut Marguerite Richard, et la seconde Ludvine Belliveau.

Dominique, né en 1752, épousa Rosalie Gadereau. Il s'établit à Turtle-Creek, N.-B. en 1787 puis au village de Richibouctou en 1797, où il est mort.

Jean, né en 1747, épousa Anne Bastarache. Il s'établit à Turtle-Creek puis voulut aller s'établir à Saint-Louis de Kent, mais se noya durant ce voyage en traversant la Petitcodiac, en décembre 1796. Sa famille s'y rendit l'année suivante.

Jean-Baptiste et Charles: morts jeunes, tout probablement.

La famille de Joseph LeBlanc (Ib. p. 22):

Joseph LeBlanc, dit "vieux Jos à André", naquit à Grand-Pré en 1721. Il épousa en 1745 Marguerite Hébert, et plus tard, en secondes noces, Marie Doiron, dite "Marie Bidâque", fille de Pierre Doiron et de Marguerite (Cahier 7, p. 22), il semble bien. Après la déportation, on trouve Joseph LeBlanc à Minoudie, puis vers 1786 à Petitcodiac et enfin, en 1804, au Didiche, Cap-Pelé, N.-B. C'est en ce dernier lieu qu'il décéda le 28 décembre 1818.

Ses fils:

Du premier lit: Firmin et Joseph s'établirent à Fox-Creek. Jean mourut jeune.

Du second lit, on ne connaît que deux enfants Paul et François, qui s'établirent avec leur père au Didiche. Ils sont les ancêtres de la presque totalité des LeBlanc de la paroisse de Cap-Pelé.

La famille de Charles Melanson (Ib. p. 25):

Charles Melanson naquit à Port-Royal en 1725 et épousa Anne à Jean Breau le 17 janvier 1746. En 1760, il fut fait prisonnier avec sa famille. Relâché en 1764, il s'établit d'abord dans la région de Minoudie puis à Memramcook.

Ses enfants:

Jean, Charles et Pierre dont nous perdons les traces.

Anne, née en 1747, épousa en 1766 Michel Haché, fils de Michaud (Michel) Haché et de sa première femme Marie Gravois.

La famille de Michel Haché (Ib. p. 24):

Michel, dit Michaud Haché, naquit à Beaubassin en 1713; il épousa en premières noces Marie à Joseph Gravois qui décéda d'un accouchement en 1748, laissant six enfants dont seulement un, une fille, Félicité, figure sur la liste des prisonniers du fort Beauséjour. En 1762, sa deuxième épouse se nomme Madeleine. . .Il alla s'établir à Grande-Digue en 1768. Il y mourut chez son fils Michel.

Ses enfants:

Michel qui épousa Anne Melanson (ut supra). Il s'établit d'abord à Grande-Digue puis vers 1790 "aux Barachois".

Félicité épousa Jean-Baptiste Caissie (Quessy), fils de Joseph aussi prisonnier, qui fut s'établir à la Baie-des-Ouines.

La famille de Pierre Melanson (Ib. p. 25):

Pierre Melanson dit "Parotte" naquit à Port-Royal en 1720 où il épousa le 31 janvier 1746 Marie-Josephe à Laurent Granger. Echappée aux Anglais, cette famille se réfugia dans la région de Petitcodiac vers 1755-1760, mais dut se rendre au colonel Frye en 1760 et fut du nombre des prisonniers du fort Beauséjour. En 1765, elle s'établit à Minoudie comme censitaire de Desbarres. C'est à cet endroit que Parotte Melanson et son épouse moururent vers 1785.

Leurs enfants:

Marie naquit en 1747; elle épousa en 1768 Jean à Augustin Gaudet de Memramcook. Elle mourut à Memramcook en 1825 et son époux en 1820.

Jean, né le 2 août 1749, époux de Modeste à Charles à Baptiste Forest (voir ce nom) de Minoudie. Il s'établit à Minoudie d'abord, puis à Scoudouc où sa demeure servait d'auberge. Il est mort à Scoudouc.

Joseph dit "David à Parotte", naquit en 1755. Il épousa Marguerite LeBlanc, fille de Joseph et de Marguerite Hébert (voir ce nom). Plusieurs documents sur lesquels figure cette famille indiquent qu'elle avait élu domicile à Minoudie. Mais, en 1804, il obtint avec ses fils une concession à Scoudouc où ils furent au nombre des premiers colons. Un de ses fils, Pierre à Parotte, est aussi un des premiers colons de Shemogue en 1804. David à Parotte est l'ancêtre des nombreuses familles de Melanson du diocèse de Moncton.

Lieu où les d'Entremont vécurent en exil:

"Le Père Clarence d'Entremont qui fait continuellement des recherches en histoire. . .a trouvé à Walpole, Mass. l'emplacement de la maison qu'occupèrent Jacques d'Entremont et sa famille (Joseph, Paul, Benoni) pendant les années d'exil. C'est aussi dans cette maison que mourut M. d'Entremont en 1759" (Le Petit-Courrier de West-Pubnico, 23 septembre 1965).

Journée historique à Sainte-Anne de Kent, le 8 août dernier

"La journée a été un grand succès," nous écrivait un de nos membres présents qui fut d'ailleurs le principal organisateur de cette fête.

"Belle journée ensoleillée et une foule nombreuse de gens intéressés" continue-t-il. "A l'île des Indiens (Indian Island) nous avons été reçus par une délégation de Micmacs. Décorations pour la circonstance, tables et chaises pour les distingués visiteurs, puis exposition d'une collection d'articles de l'île: haches de guerre, couteaux, flèches, etc. Muni d'un haut-parleur sur camion, on a donné les grandes lignes de l'histoire du milieu. Choses inédites et révélations pour la plupart des personnes présentes, même des Indiens. Bien des gens n'avaient jamais entendu parler d'une île à cet endroit, encore moins de l'histoire qu'elle contenait.

' 'Après un dîner champêtre, au bout de l'Allée, à la Pointe-de-l'Eglise, on a donné l'historique de la paroisse de 1755 à nos jours, des 16 pionniers du Village, des 6 du Premier Schockpish (Richibouctou-Village), de l'autre petit Schockpish (de Sainte-Anne) qui date de 1791 avec ses deux pionniers Marc et Celestin Maillet, puis du grand Schockpish de Sainte-Anne avec Anselme à François Bourque, venu de Minoudy, comme premier pionnier (et non Michael Harris)."

En plus de la grande pancarte placée devant l'église, des écussons furent posés aux différents sites historiques de la paroisse, lieux des premières écoles, de la première messe dite à Sainte-Anne, de la première église, d'établissement des pionniers, avec indications et dates précises.

C'est une magnifique réalisation accompli par un travail d'équipe, encouragé par le Père Curé, pensé et mené à bien par le professeur Rodolphe Bourque aidé des élèves.

C'est un travail dont la Société Historique Acadienne est fière et qu'elle voudrait voir répéter dans toutes nos paroisses acadiennes.

Bel exemple à imiter:

Kedgwick possède maintenant son musée historique

Kedgwick possède maintenant son musée historique. L'inauguration eut lieu le 26 août, 1965, coïncidant avec le début des fêtes marquant le cinquantenaire de la paroisse. Le Père Gagnon, curé de la paroisse, fut très généreux en faisant don de sa belle grange de pierre et M. Guy Richard, collectionneur d'antiquités bien connu dans la région, s'occupa de transformer cette grange en musée.

Plusieurs paroissiens contribuèrent au succès du musée en y prêtant leurs précieux objets antiques. Au premier plancher, on peut y voir à peu près tous les outils dont se servaient les pionniers au début de la paroisse. Au second plancher, on peut admirer les belles pièces d'artisanat et des sculptures par des artistes locaux. Durant les fêtes du cinquantenaire seulement, plus d'un millier de visiteurs signèrent le livre d'or.

Tout ceci n'est qu'un début et les membres du comité s'attendent bien d'améliorer leur musée et d'en faire un des plus importants.

Le comité de direction du musée est composé de cinq membres dont Guy Richard, président, et quatres directeurs: Onil Bélanger, Marcel Dugas, Gustave Lavoie et Marcel Landry.

Félicitations à Kedgwick.

(L'Evangéline, 25 octobre 1965)

Nouvelle adresse du secrétaire de la Société Historique Acadienne:

Casier Postal 1032
Moncton
Nouveau-Brunswick
Canada

Rapport financier

Fonds général:

Reporté, mai 1965	$494.64
Recettes	118.70
	$613.34
Déboursés: (Cahier no 8)	312.00
Solde au 31 juillet 1965	$301.34

Fonds Permanent:

Solde au 31 juillet 1965 ..... $307.41

Alphonse Y. Melanson,
Trésorier.

N. B. La publication d'un Cahier vide la caisse à chaque fois et le suivant doit attendre pour paraître que les finances se renflouent. Dire qu'une société historique canadienne-française, voisine de nous, recevait récemment et en quelques mois au delà de $2500.00 en dons, de 17 bienfaiteurs! La région où elle rayonne n'est pas plus riche que la nôtre ni son territoire plus étendu. Quel beau travail notre Société Historique Acadienne pourrait accomplir si elle recevait la moitié autant!

SECRÉTARIAT DE
LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ACADIENNE
SEC. M. GÉRARD DESJARDINS
CASIER POSTAL 1032, MONCTON, N.-B.

IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE ACADIENNE LIMITÉE